

DOCUMENTS D'ÉVALUATION ET D'ACCREDITATION

Maîtrise en Travail Médico-Social

Faculté de Santé Publique

Université Libanaise

Liban

Novembre 2022

Rapport publié le 01/12/2022

SOMMAIRE

Rapport d'évaluation
Décision d'accréditation

pages 1 à 10

pages 11 à 15

RAPPORT D'ÉVALUATION

Maîtrise en Travail Médico-Social

Faculté de Santé Publique

Université Libanaise

Liban

Juillet 2022

L'Université Libanaise a demandé l'évaluation de formations de la Faculté de Santé Publique par le Hcéres. Le référentiel d'évaluation utilisé est le référentiel spécifique d'évaluation externe des formations à l'étranger, adopté par le Conseil du Hcéres le 4 octobre 2016. Il est disponible sur le site internet du Hcéres www.hceres.fr.

En raison de circonstances exceptionnelles, le déroulé de l'évaluation a été adapté (remplacement de la visite physique du comité par des séances de visite en visioconférence), tout en respectant les principes fondamentaux de l'évaluation d'un établissement, ou d'une formation : suivi du référentiel d'évaluation externe, envoi par l'établissement de son rapport d'autoévaluation (RAE) et des documents annexes demandés, mise en place du comité d'experts par le Hcéres, travail collégial du comité, entretiens avec l'établissement et ses partenaires en visioconférence, rédaction du rapport et transmission de ce dernier dans sa version provisoire puis définitive à l'établissement, réponse de l'établissement au rapport du comité.

Cette procédure spécifique est conforme à la position officielle définie conjointement par EQAR et l'ENQA.¹

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Frédéric Relaix, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

¹ <https://enqa.eu/index.php/home/enqa-statement-on-covid-19-pandemic/>

SOMMAIRE

I. FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION	3
Responsables de la formation	3
Résultats des accréditations antérieures et système qualité mis en place	3
Moyens humains et matériels mis à disposition de la formation	3
Effectifs étudiants et leur typologie sur les 4 dernières années	4
II. DESCRIPTION DE LA VISITE	5
Composition du comité d'experts	5
III. PRÉSENTATION DE LA FORMATION	6
IV. SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION	6
Finalité de la formation	6
Positionnement de la formation	7
Organisation pédagogique de la formation	7
Pilotage de la formation	8
V. CONCLUSION	9
Points forts	9
Points faibles	9
Recommandations pour l'établissement	9
VI. OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT	10

I- FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION

Université/établissement : Université Libanaise (UL)

Composante, faculté ou département concerné : Faculté de Santé Publique (FSP)

Nom de la formation : Maîtrise ou Master 1 en Travail Médico-Social (TMS)

Filière spécialisée ou spécialité : Département du Travail Médico-Social

Année de création et contexte : entre 1986 et 2009 selon les sections

Ville(s) et campus où la formation est dispensée : Hadat (section 1), Fanar (Grand Beyrouth, section 2), Tripoli (section 3), Zahlé (section 4), Saida (section 5) et Ain w Zein (section 6).

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Sections	1	2	3	4	5	6
Nom, prénom	Rania MANSOUR	Christiane SALIBA	Fouad ZIEDEH	Toufic Abou ZEID	Nizar OSMAN	Ayman BOU HAMDAN
Corps et grade	Professeur associé	Professeur associé	Professeur associé	Professeur associé	Professeur associé	Professeur associé
Discipline principale enseignée	Sociologie et psychologie sociale	Sociologie et psychologie sociale	Biostatistiques et informatique	Sociologie	Biologie et Endocrinologie	Droit international et Droit pénal

RÉSULTATS DES ACCRÉDITATIONS ANTÉRIEURES ET SYSTÈME QUALITÉ MIS EN PLACE

Il s'agit d'une première demande d'évaluation et d'accréditation par un organisme autre que le ministère de tutelle.

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION DE LA FORMATION

Moyens humains : Corps enseignant qualifié composé de 155 enseignants (enseignants-chercheurs ou, pour la majorité, travailleurs sociaux professionnels), 72% à temps partiel et 28% à temps complet, titulaires d'un doctorat (PhD 49%, MD 14%), d'un master (19%) ou d'une licence (pour les enseignants professionnels). La répartition est présentée dans le tableau ci-dessous. Le personnel administratif n'est pas attribué spécifiquement pour la formation TMS. Il est composé de 130 personnes (59% de femmes) sur l'ensemble des 6 sections et des 3731 étudiants inscrits à la Faculté de Santé Publique.

Répartition des intervenants enseignants du département TMS

		Section 1	Section 2	Section 3	Section 4	Section 5	Section 6	Total
N (%)		17 (11.0)	35 (22.6)	31 (20.0)	19 (12.3)	33 (21.3)	20 (12.9)	155
Age moyen	En année	47.4 [33-62]	45.8 [32-63]	45.9 [32-64]	47.1 [32-63]	44.5 [33-58]	52.0 [33-65]	46.7 [32-65]
	Qualification							
	PhD	8 (47.1)	19 (54.3)	16 (51.6)	6 (31.6)	18 (54.5)	12 (60.0)	79 (48.8)
	Doctorat médecine	3 (17.6)	4 (11.4)	2 (6.5)	5 (26.3)	6 (18.2)	3 (15.0)	23 (14.2)
	Master	4 (23.5)	10 (28.6)	7 (22.6)	1 (5.3)	3 (9.1)	6 (22.2)	31 (19.1)
	Licence	2 (11.8)	2 (5.7)	6 (19.4)	7 (36.8)	6 (18.2)	6 (22.2)	29 (17.9)
Contrats	Plein temps	6 (35.3)	13 (37.1)	4 (12.9)	8 (42.1)	10 (30.3)	4 (14.8)	45 (27.8)
	Temps partiel	11 (64.7)	22 (62.9)	27 (87.1)	11 (57.9)	23 (69.7)	23 (85.2)	117 (72.2)
Étudiants		88	73	57	102	79	66	465
Ratio		1/14	1/10	1/9	1/14	1/15	1/12	1/12

Matériels :

Les différents sites bénéficient d'infrastructures appropriées : amphithéâtre, salles de cours, d'informatique, de ressources numériques dédiées au pilotage et au suivi, à l'enseignement, à la documentation et à la communication interne/externe et de ressources scientifiques (bases de données), et enfin d'un système anti-plagiat.

EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET LEUR TYPOLOGIE SUR LES 4 DERNIÈRES ANNÉES

Année de formation	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21
Section 1 (arabe/français)				
1	23	25	23	20
2	19	22	25	23
3	20	19	19	24
4	22	21	19	21
Total	84	87	86	88
Section 2 (arabe/français)				
1	18	20	21	20
2	16	17	19	19
3	19	16	16	18
4	17	17	17	16
Total	70	70	73	73
Section 3 (arabe/français)				
1	15	14	15	15
2	15	14	13	14
3	15	16	13	12
4	14	15	16	16
Total	59	59	57	57
Section 4 (arabe/français et arabe/anglais)				
1	28	24	25	25
2	27	28	25	24
3	23	27	27	25
4	23	26	28	28
Total	101	105	105	102
Section 5 (arabe/français)				
1	21	20	20	21
2	20	21	17	20
3	14	20	22	16
4	22	16	21	22
Total	77	77	80	79
Section 6 (arabe/anglais)				
1	16	18	17	18
2	8	14	16	16
3	15	7	14	18
4	12	15	6	14
Total	51	54	53	66
Ensemble	383	399	399	412

Effectifs répartis par site (ou section) et par année de formation.
L'enseignement est bilingue : arabe/français ou arabe/anglais

II- DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :

- RELAX Frédéric, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, Histologie Embryologie Cytogénétique, Université Paris-Est Créteil, Hôpital Henri Mondor, Créteil.

Experts :

- ADENOT Elisabeth, Étudiante en pharmacie, Université de Paris
- HEITZ Christiane, Professeur honoraire de la Faculté de Pharmacie de l'Université de Strasbourg
- PORCHER Raphaël, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier, Biostatistiques, Informatique médicale et technologies de communications, Université de Paris, Hôtel-Dieu, Paris
- ROGER-LEROI Valérie, Professeur des Universités – Praticien hospitalier, Chirurgie orale Parodontologie Biologie orale, UFR Odontologie Université de Clermont-Ferrand, Service Odontologie, Nouvel Hôpital Estaing, CHRU Clermont-Ferrand
- TRUELLE Pierre, Kinésithérapeute, Directeur de KPTEN Formations, Paris

Le Hcéres était représenté par :

- Pierre COURTELLEMONT, Professeur des Universités, Conseiller scientifique
- Michelle HOUPPE, Responsable de projet.

DÉROULÉ DE LA VISITE

- Date de la visite : Lundi 12 juillet 2021 (par visioconférence) ;
- L'organisation du côté de l'Université Libanaise a été coordonnée par Pascale SALAMEH ;
- Des vidéos présentant les locaux et les équipements des différents laboratoires ainsi que des documents complémentaires, sur demande, ont été mis à disposition des membres du comité d'experts ;
- La visite s'est déroulée selon le programme ci-dessous.

Heure de Paris	Session	Participants Université libanaise
09:00 - 09:45	Rencontre institutionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Hasnaa Bouharoun-Tayoun, Doyenne - Christiane Saliba, Directrice Section 2 - Hikmat Akoum, Directrice Section 5 - Zeina Daher, Représentante des professeurs, Section 1 - Pascale Salameh, Représentante Assurance Qualité, UL
10:00 – 11:00	Rencontres responsables de diplôme	<ul style="list-style-type: none"> - Ahmad Rifai Sarraj, Maîtrise en Physiothérapie - Marie-Thérèse Sabbagh, Licence Sciences infirmières - Christiane Saliba, Maîtrise en Travail Médico-Social - Nabil Haddad, Master Bio-Santé
11:10 - 12:10	Enseignants	<p>Maîtrise en Physiothérapie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Farah Ayoubi, Enseignant-Chercheur contractuel, FSP1-FSP3 - Jinane Sakr, Enseignante professionnelle, plein temps FSP2 - Sahar Saghbini, Enseignante professionnelle, plein temps, FSP5 <p>Licence Sciences Infirmières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rawaa Maalouf, Enseignante professionnelle, plein temps, FSP4 - Ali Samaha, Médecin cardiologue, FSP4 - Stéphanie Ghosn, Enseignant-Chercheur contractuel, FSP2 <p>Maîtrise en Travail Médico-Social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Roulla El Osta, Enseignant-Chercheur contractuel, FSP2 - Nayla Karroum, Enseignant-Chercheur contractuel, FSP2 - Aline Khalil, Enseignant professionnel, plein temps, FSP5 <p>Master Bio-Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mirna Chahine, Enseignant-Chercheur titulaire - Noura El Khoury, Enseignant-Chercheur contractuel - José-Noel Ibrahim, Enseignant-Chercheur contractuel
13:30 – 14:30	Alumni & Employeurs	<p>Alumni :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elie Hammam, post-doctorant Institut Pasteur Paris

		<ul style="list-style-type: none"> - Mayssa Karaké, Infirmière Service Urgence, Hôpital gouvernemental Rafic Hariri, Beyrouth - Salam Bahman, Diplômée en physiothérapie de la FSP1 PhD, Université de Lyon, France - Manal Medawar, travailleuse Médico-Sociale, Protection de l'enfance, Himaya <p>Employeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Wahida Ghalayini, Directrice du Département des Soins infirmiers, Hôpital gouvernemental Rafic Hariri, Beyrouth - Fadia Safi, PDG Sesobel, Ain el Rihani - Jeanine Matar, Responsable Santé et Chef de Département Physiothérapie – Association Arc en Ciel – Liban
14:40 – 16:00	Étudiants	<p>Maîtrise en Physiothérapie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Malak Naim, 3^{ème} année – FSP1 - Rana Nouredine 3^{ème} année – FSP5 <p>Licence Sciences Infirmières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Daad Knouzy, 3^{ème} année, FSP2 - Ghina Hajj Saadé, 2^{ème} année, FSP5 - Joumana Youssef, 2^{ème} année, FSP1 <p>Maîtrise en Travail Médico-Social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Helena Rizkallah, 3^{ème} année, FSP2 - Layla LAALA, 3^{ème} année FSP3 <p>Master Bio-Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paloma Kiwan, M2
16:10 – 16:50	Assurance qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Pascale Salameh, représentante assurance qualité UL - Ahmad Rifai Sarraj, Directeur Section1 - Andrée Hajj Boutros, Responsable Affaires estudiantines, FSP2 - Marie-Thérèse Sabbagh, Enseignant-Chercheur
17:20 – 18:00	Session de clôture	<ul style="list-style-type: none"> - Hasnaa Bouharoun-Tayoun, Doyenne - Ahmad Rifai Sarraj, Directeur Section1 - Christiane Saliba, Directrice Section 2 - Marie-Thérèse Sabbagh, Enseignant-Chercheur - Nabil Haddad, Enseignant-Chercheur

III- PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation en Travail Médico-Social conduit à une maîtrise (équivalente à un niveau master 1) et est dispensée à l'Université Libanaise (UL), au sein de la Faculté de Santé Publique (FSP). La formation a pour objectif de former des professionnels dans le domaine médico-social, capables de comprendre et d'analyser des problématiques sociales et de proposer et mettre en œuvre des interventions pour leur résolution, à la fois au niveau d'un individu, d'une famille, d'un groupe ou à celui d'une collectivité.

L'accès à la formation se fait sur concours, en français ou en anglais. Les enseignements sont dispensés en deux langues : arabe et français ou arabe et anglais, selon la section (site géographique). La formation est organisée sur 4 années, et comporte 2146 heures d'enseignement et 1320 heures de stage, permettant de valider un total de 240 crédits ECTS.

Le diplôme permet l'accès à des formations de master 2 (professionnel ou recherche) dans des domaines liés au travail social et médico-social.

IV- SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : FINALITÉ DE LA FORMATION

Les objectifs de la formation en matière de connaissances et compétences à acquérir sont clairement définis. Le programme est en adéquation avec les référentiels de compétences des institutions internationales de formation des travailleurs sociaux. Le Supplément au diplôme, précisant les connaissances et compétences acquises par un diplômé, est disponible.

La formation est fortement insérée dans le tissu professionnel ciblé, et les débouchés professionnels sont clairs. Tout au long de leur formation, les étudiants découvrent les différentes activités possibles en tant que travailleur social ou médico-social, notamment grâce à leurs stages de terrain. En termes de poursuite d'études, les diplômés peuvent s'orienter vers des formations de master 2 (master en travail social, master en accompagnement psychosomatique, master en Santé Publique, etc.).

En conclusion, les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences à acquérir sont clairement définis et correspondent pleinement aux attendus pédagogiques pour des travailleurs sociaux ou médicaux-sociaux. Ils sont en cohérence avec les référentiels de compétences proposés par les institutions internationales de formation des travailleurs sociaux. La formation est fortement orientée vers la pratique professionnelle mais permet aussi une poursuite d'études en master.

DOMAINE 2 : POSITIONNEMENT DE LA FORMATION

La formation est bien positionnée par rapport aux autres formations dans le domaine médico-social proposées au Liban.

La formation a surtout une vocation professionnelle et n'est pas fortement liée à des activités de recherche. Pour autant, le volet recherche n'est pas absent de la formation. Le programme théorique comprend plusieurs enseignements d'initiation à la recherche (méthodologie de la recherche, sociologie, psychologie, droit et statistiques, par exemple). Plusieurs interventions sont aussi assurées par des enseignants-chercheurs ou des chercheurs invités (notamment de France ou du Canada). Enfin, le projet professionnel de fin d'études, obligatoire, répond à une démarche de recherche que les étudiants doivent entreprendre individuellement, sous la supervision d'un professionnel.

Les relations formalisées avec des partenaires du monde professionnel ne concernent que les conventions pour les stages effectués auprès d'organisations gouvernementales ou non-gouvernementales.

Le département TMS a mis en place une convention d'échanges réciproques avec l'École Supérieure de Praxis Sociale à Mulhouse qui peut concerner un effectif de 6 étudiants maximum par an, par exemple dans le cadre de stages. Ces mobilités ont débuté en 2019. Par ailleurs, une rencontre sur la pratique du métier avec des étudiants d'un master du Collège Coopératif Auvergne Rhône-Alpes (CCAURA) de Lyon a été mise en place en 2019. La mobilité étudiante reste possible grâce au soutien de bourses de l'UL ou du CNRS libanais. La mobilité des enseignants-chercheurs ou des personnels administratifs n'est actuellement pas possible en raison des limitations budgétaires de l'Université et de la crise sanitaire.

En conclusion, la formation de Travail Médico-Social de la Faculté de Santé Publique de l'Université Libanaise est l'unique formation médico-sociale dispensée par une université publique au Liban et la seule qui se déroule en quatre années. Elle est de ce fait très attractive pour les étudiants libanais. A forte vocation professionnelle et nationale, la formation a su nouer des partenariats pour la réalisation de stages.

DOMAINE 3 : ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Les objectifs et attendus de la formation sur 4 ans (8 semestres) sont structurés et décrits en détail. La répartition entre cours théoriques, assurés par des enseignants-chercheurs titulaires d'un doctorat (40%), cours professionnels enseignés par des professionnels en travail médico-social (45%) et travaux pratiques est adaptée. Un stage complète ces enseignements.

Le programme des enseignements est construit autour des quatre niveaux de l'intervention sociale (individu, famille, petit groupe, communauté), et montre une progressivité dans les apprentissages. On notera cependant qu'il existe des décalages entre certains enseignements pratiques et les enseignements théoriques correspondants, ce qui peut compliquer l'apprentissage. La formation est fortement tournée vers l'activité professionnelle et intègre un grand nombre de professionnels du domaine médico-social dans l'équipe enseignante. De plus, elle repose en grande partie sur des enseignements dits professionnels qui abordent les grandes problématiques auxquelles les étudiants seront confrontés dans leur vie professionnelle.

Les acquis d'apprentissage et les compétences sont clairement décrits dans les descriptifs de programmes, les documents de suivi des stages et le supplément au diplôme. Une matrice cours-compétences a été développée pour l'ensemble des cours, qui permet de relier les acquis d'apprentissage de la formation aux compétences visées.

La formation comprend un apprentissage des technologies de la communication et un enseignement optionnel d'informatique. Les enseignements étant bilingues (arabe/français ou arabe/anglais), des cours de remise à niveau sont mis en place dès l'admission pour les étudiants qui en ont besoin.

Le département TMS a mis en place plusieurs dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite pour ses étudiants : cours de mise à niveau à l'entrée dans la formation, responsable de semestres assurant un suivi individualisé des étudiants en difficulté, tutorat individuel de la part d'un référent professionnel (un enseignant référent par étudiant et par semestre) qui les guide notamment dans la construction de leur parcours et le choix des enseignements adaptés à celui-ci. Il existe un droit de remords au cours des deux premières semaines du semestre. Enfin, une adaptation personnalisée du rythme des études est proposée aux étudiants en situation particulière (situation de handicap, étudiant salarié, sportif de haut niveau...).

En conclusion, les objectifs, l'organisation pédagogique et le programme des enseignements sont présentés de façon détaillée dans les documents diffusés aux étudiants. La formation est professionnelle : elle donne une large place aux stages et implique un grand nombre de professionnels du domaine médico-social dans l'équipe enseignante.

Les acquis d'apprentissage et les compétences sont clairement décrits. Les étudiants bénéficient en outre d'un très bon encadrement par les enseignants. Les modalités d'enseignement ne reposent pas sur des innovations pédagogiques particulières mais les étudiants sont formés à l'usage du numérique qui s'est développé ces dernières années. Plusieurs dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite des étudiants sont mis en place et la mobilité internationale sortante est facilitée, pour les étudiants cherchant à poursuivre leurs études, par la délivrance d'un supplément au diplôme.

DOMAINE 4 : PILOTAGE DE LA FORMATION

Le pilotage de la formation est bien structuré et est assuré par le Conseil de faculté et par les départements académiques des 6 sections. Bien que des réunions soient fixées entre responsables de départements et enseignants des différentes sections, ces processus gagneraient cependant à être mieux formalisés, notamment lorsqu'il s'agit de revoir les contenus ou l'organisation de la formation pour les faire évoluer.

Des instances de concertation sont mises en place. Elles impliquent la participation des enseignants professionnels assurant la charge administrative et organisationnelle du département, du chef du département, du Conseil du département et d'étudiants délégués. Si nécessaire, le directeur de section et le Conseil de section, voire le décanat, peuvent être impliqués. Les comptes rendus de ces réunions dans les départements sont diffusés.

L'équipe pédagogique, en particulier les enseignants professionnels, est très bien identifiée. Il faut cependant souligner que les enseignants professionnels, sur qui la formation repose en grande partie, ont généralement des statuts d'enseignants vacataires, ce qui n'assure pas la pérennité des équipes.

La composition et les modalités de fonctionnement des jurys sont parfaitement définies et portées à la connaissance des étudiants. Elles ciblent les objectifs d'apprentissage. Le système de validation des compétences professionnelles se fonde sur des grilles d'évaluation

Les effectifs de la promotion sont de l'ordre d'une centaine par promotion (entre 15 et 25 par section). Ces effectifs sont suivis par section et promotion. Les modalités de recrutement sont clairement établies, et reposent sur la réussite à un concours d'entrée ouvert aux bacheliers du Liban.

Les responsables de la formation s'efforcent de rester en contact avec leurs anciens étudiants, notamment pour ouvrir de nouveaux terrains de stage ou proposer des recrutements. Ces relations restent toutefois informelles et reposent sur les réseaux relationnels personnels des enseignants et anciens étudiants. Les taux d'échec ou d'abandon d'études sont très bas (entre 1 et 2%).

Une évaluation anonyme de chaque enseignement est faite systématiquement par les étudiants à la fin de chaque semestre. L'analyse de ces enquêtes permet de mettre en évidence les lacunes afin de proposer un plan d'amélioration, en termes de connaissances, de savoir-faire et de compétences sociales.

Le système de gestion de la qualité repose sur un comité directeur d'assurance qualité de la Faculté qui met en œuvre un système interne d'assurance qualité dans l'ensemble de la Faculté. Il est complété par des comités d'assurance qualité des programmes. Enfin, un comité d'assurance qualité met en œuvre un processus d'évaluation continue des cours, des évaluations annuelles des résultats d'apprentissage et des indicateurs clés de performance, en plus des enquêtes locales. Cette instance présente un rapport annuel indiquant les points forts et les possibilités d'amélioration, à partir duquel des plans d'amélioration sont élaborés. Un rapport d'autoévaluation est préparé en fin de cycle (5 ans). Les objectifs sont clairement explicités et pris en compte. Globalement, l'assurance qualité est remarquable, notamment le plan d'action annuel et la définition précise du périmètre des responsables.

Le règlement intérieur met l'accent sur les valeurs défendues par la Faculté de Santé Publique (transparence et intégrité, crédibilité scientifique et professionnelle, responsabilité civile, sanitaire et morale, diversité culturelle et sociale, respect de l'individu, communication, participation et travail en équipe). Des mesures strictes de lutte contre la fraude et le plagiat y sont incluses et communiquées à l'étudiant dès son admission.

En conclusion, le pilotage au sein de la faculté est bien structuré même si les pratiques entre les sections gagneraient à être davantage formalisées et harmonisées. La formation est dispensée par une équipe pédagogique constituée d'enseignants-chercheurs et d'enseignants professionnels, ces derniers étant particulièrement impliqués dans l'organisation et le pilotage de la formation. Les modalités d'évaluation des connaissances et compétences sont claires et pertinentes.

Le devenir des diplômés est effectué de façon informelle et repose sur les réseaux personnels des enseignants et anciens étudiants. Il est regrettable que l'établissement ne mette pas en place un système mieux formalisé permettant d'analyser le devenir des diplômés.

L'assurance qualité et l'amélioration continue des programmes éducatifs reposent sur l'autoévaluation du programme et de ses différentes unités par rapport à des critères de performance de qualité, pour suivre et atteindre les objectifs stratégiques et de qualité. Ceux-ci sont clairement explicités et pris en compte.

V- CONCLUSION

La formation en Travail Médico-Social est parfaitement adaptée à l'acquisition de connaissances et de compétences adéquates et solides. Les étudiants sont parfaitement encadrés, que ce soit dans la construction de leur parcours ou durant leurs stages.

De façon plus générale, le dispositif d'assurance qualité mis en place à la Faculté de Santé Publique est remarquable, avec un plan d'action et un rapport annuel ainsi qu'une définition précise du périmètre des responsables.

Enfin, il faut souligner l'implication des enseignants-chercheurs et des enseignants professionnels malgré les conditions socioéconomiques et la situation politique et sanitaire, ainsi que les statuts incertains d'un grand nombre d'enseignants vacataires. L'attachement des étudiants à l'Université Libanaise et à leur formation, leur engagement dans leurs études, et leur résilience face aux difficultés rencontrées sont aussi exceptionnels.

POINTS FORTS

- La formation présente une bonne attractivité dans l'offre nationale de formation ;
- La formation réserve une place importante aux stages, dont l'organisation et l'encadrement sont remarquables ;
- Le contenu de la formation est très bien adapté aux exigences du monde socio-économique ;
- L'accompagnement des étudiants est excellent ;
- La formation présente une description détaillée des objectifs, connaissances et compétences visées de son programme ;
- La démarche d'assurance qualité est solidement implantée.

POINTS FAIBLES

- Il n'existe pas de formalisation du processus d'harmonisation et d'actualisation des programmes d'enseignement entre les sections (périodicité, processus de décision, ...) ;
- L'établissement n'effectue pas de suivi institutionnel des étudiants à l'issue de leur formation qui viendrait corroborer les bons taux d'insertion relatés par les diplômés rencontrés ;
- Les étudiants sont absents des instances de pilotage de la formation ;
- La formation présente une faible attractivité pour les étudiants hors Liban.

RECOMMANDATIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT

La formation en Travail Médico-Social est une formation de très bonne qualité qui est en adéquation avec le marché de l'emploi dans ce domaine au Liban. Le comité Hcéres a été impressionné par le travail réalisé, d'un point de vue qualitatif et quantitatif, ainsi que par la démarche qualité mise en place à la Faculté de Santé Publique. L'évaluation externe a tout de même permis d'identifier des pistes de réflexion et d'améliorations possibles :

- L'organisation hiérarchique de la Faculté place les départements, dont le département Travail Médico-Social, dans chaque section. Si cela présente vraisemblablement des avantages en termes d'organisation locale, cela ne garantit pas l'homogénéité des programmes. Les réunions des différents départements pourraient être formalisées dans l'organigramme, par exemple comme des départements transversaux (par rapport aux sections). Ces derniers auraient officiellement la charge de la coordination pédagogique des formations rattachées.
- La formation gagnerait à mieux formaliser les enquêtes sur le devenir des diplômés. Ces enquêtes pourraient reposer sur un réseau d'*alumni* organisé. La création d'un tel réseau fait partie des projets annoncés par la formation.

VI- OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement n'a pas formulé d'observations.

DÉCISION D'ACCRÉDITATION

Maîtrise en Travail Médico-Social

Faculté de Santé Publique

Université Libanaise

Liban

Novembre 2022

PORTÉE DE LA DÉCISION D'ACCREDITATION ÉMISE PAR LE HCÉRES

Le Hcéres a fondé son processus d'évaluation sur un ensemble d'objectifs que les formations supérieures doivent poursuivre pour assurer la qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs sont répartis en quatre domaines communs au référentiel de l'évaluation et aux critères d'accréditation.

Le comité d'experts émet un simple avis relatif à l'accréditation de la formation : la Commission d'accréditation prend la décision en s'appuyant sur le rapport définitif de l'évaluation de la formation. Cette décision d'accréditation est le résultat d'un processus collégial et motivé.

La décision prise par le Hcéres relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de la formation correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France du diplôme concerné par la formation accréditée. Le processus d'accréditation du Hcéres n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France du diplôme ainsi labellisé.

ANALYSE DES CRITÈRES D'ACCREDITATION

DOMAINE 1 : FINALITÉ DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation affiche de façon claire et lisible les connaissances et compétences à acquérir. Les étudiants et parties prenantes connaissent les débouchés de la formation en matière de métiers et de poursuite d'études

Appréciation du critère

Les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences à acquérir sont clairement définis et correspondent pleinement aux attendus pédagogiques pour des travailleurs sociaux ou médico-sociaux. Ils sont en cohérence avec les référentiels de compétences proposés par les institutions internationales de formation des travailleurs sociaux. La formation est fortement orientée vers la pratique professionnelle mais permet aussi une poursuite d'études en master.

DOMAINE 2 : POSITIONNEMENT DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation a défini un positionnement global adapté à ses finalités incluant une articulation claire avec la recherche, des partenariats académiques et/ou avec le monde socio-économique et culturel, des partenariats nationaux et/ou internationaux.

Appréciation du critère

La formation de Travail Médico-Social de la Faculté de Santé Publique de l'Université Libanaise est l'unique formation médico-sociale dispensée par une université publique au Liban, en arabe/anglais ou arabe/français selon les sites, et la seule qui se déroule en quatre années. Elle est de ce fait très attractive pour les étudiants libanais. A forte vocation professionnelle et nationale, la formation a su nouer des partenariats pour la réalisation de stages.

DOMAINE 3 : ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation intègre des modules d'enseignement structurés, progressifs, adaptés aux différents publics. Elle permet d'acquérir des connaissances et compétences additionnelles et elle est cohérente avec le contexte socio-économique.

La formation intègre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle tels que projets et stages, TICE et innovations pédagogiques.

La formation est ouverte à l'international.

Appréciation du critère

Les objectifs, l'organisation pédagogique et le programme des enseignements sont présentés de façon détaillée dans les documents diffusés aux étudiants. La formation est professionnelle : elle donne une large place aux stages et implique un grand nombre de professionnels du domaine médico-social dans l'équipe enseignante.

Les acquis d'apprentissage et les compétences sont clairement décrits. Les étudiants bénéficient en outre d'un très bon encadrement par les enseignants. Les modalités d'enseignement ne reposent pas sur des innovations pédagogiques particulières mais les étudiants sont formés à l'usage du numérique qui s'est développé ces dernières années. Plusieurs dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite des étudiants sont mis en place et la mobilité internationale sortante est facilitée, pour les étudiants cherchant à poursuivre leurs études, par la délivrance d'un supplément au diplôme aux normes européennes.

DOMAINE 4 : PILOTAGE DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation a un dispositif de pilotage clair et opérationnel, incluant la participation des partenaires et des étudiants.

Elle est mise en œuvre par une équipe pédagogique organisée disposant de données précises et à jour.

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et connues des étudiants.

Les enseignements et les unités de mise en situation professionnelle sont transcrits en compétences.

Des mesures anti-fraude ont été mises en place.

Appréciation du critère

Le pilotage au sein de la faculté est bien structuré même si les pratiques entre les sections gagneraient à être davantage formalisées et harmonisées. La formation est dispensée par une équipe pédagogique constituée d'enseignants-chercheurs et d'enseignants professionnels, ces derniers étant particulièrement impliqués dans l'organisation et le pilotage de la formation. Les modalités d'évaluation des connaissances et compétences sont claires et pertinentes.

Le devenir des diplômés est effectué de façon informelle et repose sur les réseaux personnels des enseignants et anciens étudiants. Il est souhaitable que l'établissement mette en place un système mieux formalisé permettant d'analyser le devenir des diplômés.

L'assurance qualité et l'amélioration continue des programmes éducatifs reposent sur l'autoévaluation du programme et de ses différentes unités par rapport à des critères de performance de qualité, pour suivre et atteindre les objectifs stratégiques et de qualité. Ceux-ci sont clairement explicités et pris en compte.

DÉCISION FINALE

Au vu de l'appréciation des critères d'accréditation ci-dessus, la Commission d'accréditation prend la décision suivante :

« Décision d'accréditation pour 5 ans ».

La Commission d'accréditation attire l'attention sur le renforcement de la capacité institutionnelle à suivre l'insertion professionnelle des diplômés.

Fait à Paris, le 10 novembre 2022.

SIGNATURE



*Pour le Hcéres,
Thierry Coulhon, Président*



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)